

**ALGERIE TELECOM SPA**  
**EPE/SPA au capital social de 115.000.000.00 de DA RC n°02b18083**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Béchar**  
**AVIS DE CONSULTATION**  
**N° 05/AT/DOT08/SDFS/DAL/ACHATS/2023**

La direction opérationnelle des télécommunications de Béchar lance un avis de consultation pour :

**Acquisition de la quincaillerie générale, matériel et outillage de la DOT Béchar**

Les Entreprises, répondant aux conditions d'exercice de la profession, intéressées par le présent avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès du service Achat de la DOT Béchar ; Cité Nouveau siège en face Université Tahri Mohammed Béchar, contre le paiement auprès de la banque BNA agence **00 1004 12030000005540** d'un montant de deux mille dinars (**2.000DA**), non remboursable représentant les frais de reprographie.

Les deux offres technique et financière, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges, doivent parvenir sous double pli fermé, cacheté et anonyme le dernier jour du délai de préparation des offres entre 07 :00 et 12 :00 heures. Si cette date coïncide avec un week-end, ou jour férié, le dépôt des offres aura lieu le jour ouvrable suivant, et ce à l'adresse suivante :

**ALGÉRIE TELECOM SPA**  
**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMUNICATIONS DE BECHAR**  
**AVIS DE CONSULTATION**  
**N° 05/AT/DOT08/SDFS/DAL/ACHATS/2023**

**Acquisition de la quincaillerie générale, matériel et outillage de la DOT Béchar**  
**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les soumissionnaires doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

Le délai de préparation des offres est fixé à (07) jours à compter de la date de parution du présent avis de consultation sur le site Web d'Algérie Télécom.

L'ouverture des plis aura lieu avec la présence des soumissionnaires le dernier jour à compter de 12H00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 180 jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Béchar Le :

**Le Directeur Opérationnel des Télécommunications de Béchar**